

Avril 2022

n°93

DRUSE *infos*

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

DOSSIER SPÉCIAL

DRUSENHEIM AU FIL DE L'EAU

**BUDGET 2022 :
INVESTIR POUR L'AVENIR**

**PROJET LE « PACTE VERT » :
MOBILISATION POUR LE CLIMAT**

LA CULTURE EN MODE ESTIVAL

QUATRE ATELIERS POUR LES SENIORS

SOLIDARITÉ

DRUSENHEIM SE MOBILISE

Face à la guerre en Ukraine, la mobilisation des Drusenheimois a été rapide et efficace.



Dès le début du conflit, la Ville a mis en place une collecte de produits de première nécessité et les particuliers ont été très nombreux à y participer. Médicaments, couvertures de survie, sacs de couchage, lampes, piles et bougies, lait maternisé et couches, produits d'hygiène ont d'abord été rassemblés à la mairie puis triés et emballés par des bénévoles. Une soixantaine de cartons, deux camionnettes pleines, ont ainsi été préparés en seulement quelques jours. Avec l'aide des services municipaux, ils ont été déposés à l'ancienne usine Caddie, à présent louée par le transporteur Hebling. C'est cette entreprise qui s'est chargée, gracieusement, d'acheminer les produits collectés à Drusenheim et dans de nombreuses autres communes, sous l'égide de la Fédération départementale des MJC, jusqu'en Pologne. Là, au plus près de la frontière ukrainienne, ils ont été distribués aux associations aidant les réfugiés qui se trouvent dans le plus grand dénuement.

Merci encore à tous les Drusenheimois qui se sont mobilisés et ont fait preuve d'une solidarité exemplaire.

DANS VOS AGENDAS

AVRIL

- **Dimanche 24** de 8h à 18h, Hôtel de Ville et Espace « Le Gabion » : 2^{ème} tour de l'élection présidentielle
- **Dimanche 24** : marche gourmande des Jeunes Sapeurs-pompiers
- **Lundi 25** à 20h, Pôle Culturel : film « Même qu'on naît imbattables » et débat sur les violences éducatives ordinaires
- **Vendredi 29** à 20h, Espace « Le Gabion » : revue satirique de La Choucrouterie

MAI

- **Du mardi 3 au samedi 21**, Pôle Culturel : exposition Printemps de l'écriture – *La Feuille*
- **Vendredi 6**, 20h, Pôle Culturel : *The Cracked Cookies' Show*
- **Jusqu'à mi-mai**, Allée du Rhin : exposition historique en plein air
- **De mi-mai à octobre**, Allée du Rhin : exposition en plein air du collectif *Plakat Wand Kunst*

- **Jeudi 19** de 16h30 à 20h, étang de pêche : don du sang
- **Vendredi 20**, 20h, Espace « Le Gabion » : spectacle de Jean-Marie Bigard
- **Samedi 21 et dimanche 22**, Espace « Le Gabion » : tournoi de double de badminton
- **Jeudi 26 au dimanche 29**, terrain de rugby : tournoi de rugby à 5

JUIN

- **Du vendredi 3 au samedi 16 juillet**, Pôle Culturel : rétrospective d'Adolphe Deville
- **Du jeudi 9 au samedi 11** : 50^{ème} anniversaire du jumelage avec Schiffange
- **Vendredi 10**, 20h, Espace « Le Gabion » : *Boney M*
- **Dimanche 12** de 8h à 18h, Hôtel de Ville et Espace « Le Gabion » : 1^{er} tour des élections législatives
- **Mercredi 15**, 19h, Pôle Culturel : audition de musique
- **Dimanche 19** de 8h à 18h, Hôtel de Ville et Espace « Le Gabion » : 2^{ème} tour des élections législatives

- **Du mardi 21 au 13 juillet**, Jardins de l'Altwasser : Flâneries Rythmées
- **Mardi 21**, dès 18h, Jardins de l'Altwasser : Fête de la Musique
- **Samedi 25**, 20h, Jardins de l'Altwasser : soirée « Open Air » avec les Riedtaler et Robin Leon
- **Dimanche 26**, 16h, Jardins de l'Altwasser : guinguette avec Drusenheim Accordéons

JUILLET

- **Vendredi 1^{er}**, 18h, Jardins de l'Altwasser : spectacle du Kiwini inspiré par Le Petit Prince puis animation musicale
- **Samedi 2** de 8h à 12h30, Jardins de l'Altwasser : Journée citoyenne
- **Samedi 2**, 20h, Jardins de l'Altwasser : concert de l'Orchestre des Jeunes
- **Dimanche 3**, 16h, Jardins de l'Altwasser : animation folklorique avec les Druesemer Schpetz Buewe et les Arts populaires de Haguenau
- **Vendredi 8**, 20h, Jardins de l'Altwasser : soirée animée par le groupe Top 60

SOMMAIRE

ÉVÈNEMENTS 2

VIE MUNICIPALE 4

TRAVAUX 6

INTERCOMMUNALITÉ 8

CULTURE 10

HISTOIRE 15

DRUS'ACTUS 25

JEUNESSE 26

DERNIÈRE MINUTE 28

ENVIRONNEMENT 29

ÉLECTIONS 2022 32

SENIORS 33

SÉCURITÉ 34

ÉTAT CIVIL 34

Directeur de la publication :
Jacky KELLER, Maire de Drusenheim

Comité de rédaction :
Marie-Anne JULIEN, Denise HOCH,
Laurence DIETRICH, Marie-Odile PETER,
Stéphanie STEINMETZ
et Chloé MARCANTI.

Réalisation : BlitzStudio
Impression : OTT Imprimeurs

Tirage : 2800 ex.
ISSN : 0998-0822

MES CHERS CONCITOYENS,



Ce début d'année a réservé son lot de surprises, de changements et surtout de difficultés.

Nous sommes en période d'élections présidentielle et législatives, avec des enjeux importants, au premier rang desquels la pandémie et ses conséquences qui s'éternisent, le pouvoir d'achat et l'économie mais aussi, évidemment, la guerre en Ukraine. Cet événement terrible, inconcevable il y a peu, a réveillé les pires cauchemars de l'histoire avec des atrocités innommables aux portes de l'Europe, des souffrances et une misère terrifiantes.

Cette actualité difficile nous pousse à réfléchir de manière encore plus profonde à l'avenir que nous voulons forger. Le Conseil Municipal a récemment voté un budget 2022 qui continue à investir clairement, fortement, pour le futur de notre Ville. Les projets d'aujourd'hui qui tiennent à cœur aux Drusenheimois, tels que le deuxième pont sur la Moder et le contournement, les futurs lotissements, les actions pour le climat, les équipements sportifs, dessinent le Drusenheim de demain.

Au milieu de ces enjeux si importants, nous gardons, heureusement, de la place pour des instants plus heureux, plus légers. Intéressé, curieux, le public répond à nouveau présent pour la belle programmation culturelle. Avant l'été, de nombreuses animations au Pôle Culturel, dans les Jardins de l'Altwasser ou au Gabion – nous offriront encore l'opportunité de nous retrouver, j'espère nombreux, en toute convivialité.

Je vous souhaite de Joyeuses fêtes de Pâques

Votre maire

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 8 FÉVRIER 2022

Comptes de gestion et administratifs 2021

Les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes (lotissements) présentent la réalisation des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement. Celles-ci sont également retracées dans les comptes de gestion tenus par le comptable. Ils sont approuvés à l'unanimité. Le compte administratif du budget principal dégage un excédent de fonctionnement de 2 302 760,71 € qui sera repris dans le budget 2022 pour financer les nouveaux investissements.

Taux de fiscalité 2022

Face à la baisse des dotations de l'Etat et pour préserver la capacité d'investissement de la commune, les impôts locaux sont légèrement revalorisés.

Approbation des travaux forestiers 2022

Le conseil approuve des travaux sylvicoles et de coupe pour un montant de 7 970 € et la poursuite du programme REMOBIO, concernant la plantation d'arbres dans la forêt touchée par le parasite Chalara, conformément à la délibération du 9 décembre 2019, pour un montant de 6 380 €.

Création de nouveaux lotissements

A l'exception d'un terrain, toutes les parcelles du lotissement Stockwoert sont vendus. Face à la demande restant importante, sans oublier les nombreux nouveaux emplois qui seront créés sur la zone Axioparc, le Conseil décide de prévoir l'aménagement de futures zones d'habitation. Trois projets seront étudiés en parallèle afin de faire avancer en priorité celui présentant le moins de contraintes :

- À l'extrémité de la rue Chopin et Bach ; dit lotissement « Les Musiciens »
- À l'est de la rue Jeanne d'Arc ; dit lotissement « Jeanne d'Arc »
- À l'Ouest au Wangenfeld route de Sessenheim ; dit lotissement « Wangenfeld »

Le foncier des deux premiers appartient déjà à la Ville, pour le dernier le foncier sera acquis afin de garder le contrôle de l'urbanisation de Drusenheim. Les budgets annexes correspondant à ces nouveaux lotissements sont créés.

Subvention aux associations

Les associations ayant assuré la sécurité du Messti 2021 se voient attribuer une subvention correspondant au nombre d'heures de travail des bénévoles de chaque association, pour un montant total de 4 980 €.

Budget 2022

Le budget primitif 2022 du budget principal s'équilibre à 5 237 180 € en fonctionnement et 10 284 330 € en investissement. Les budgets primitifs des lotissements s'équilibrent quant à eux à 717 928,86 € pour Stockwoert 2, 565 600 € pour Wangenfeld, 1 157 000 € pour Jeanne d'Arc et 271 000 € pour Les Musiciens.

Acquisition des terrains pour le lotissement Wangenfeld

Pour la création future de ce lotissement, la commune doit acquérir environ 7,16 hectares, répartis entre une trentaine de propriétaires. Le Conseil fixe le prix d'acquisition à 2 700 € l'are.

Affaires foncières

Le Conseil approuve l'acquisition d'un bien immobilier sis 79 rue du Général de Gaulle dans l'objectif d'ouvrir la visibilité vers l'église et d'agrandir le restaurant scolaire qui est désormais sous-dimensionné par rapport au nombre d'enfants accueillis au périscolaire.

BUDGET 2022 : INVESTIR POUR L'AVENIR, AVEC AMBITION ET INTELLIGENCE

Après deux années de crise sanitaire et de ses conséquences sociales et économiques, le conseil municipal a voté à l'unanimité un budget 2022 fortement engagé, courageux et volontaire. Il est marqué par un programme d'investissement ambitieux et dynamique pour préparer l'avenir de notre Ville.

2021 a encore été **une année marquée par les défis**, notamment la baisse continue des dotations de l'Etat et la hausse des coûts de l'énergie. Le budget 2022 est clairement **tourné vers l'avenir** et le dépassement de ces difficultés.

Rigueur budgétaire et emprunt

Pour financer ce budget ambitieux, le principe de maîtrise des dépenses reste bien évidemment de mise. Profitant d'un taux d'intérêt exceptionnellement bas, en particulier sur des sommes de cette ampleur, le conseil municipal a validé un emprunt de 3,5 millions d'euros. Celui-ci, combiné à l'autofinancement dégagé

BAISSE CONSIDÉRABLE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

478 000 €
(DGF 2013)



grâce à la rigueur déjà en place et aux restes à réaliser, alimente un budget qui s'équilibre à 5,2 M€ en fonctionnement et 10,3 M€ en investissement, dont un peu plus de 4 M€ en travaux neufs.

Le conseil a également décidé un léger relèvement des taxes foncières : celle sur le foncier bâti passe de 21,09 % à 23 % et celle sur le foncier non bâti de 34,86 % à 38 %. Malgré cette hausse, les taux à Drusenheim restent parmi les plus bas de toute l'intercommunalité voire des communes similaires du Bas-Rhin. De plus, une politique d'impôts locaux très bas peut être pénalisante in fine : en effet, l'Etat considère que la commune a un potentiel fiscal (= capacité à lever l'impôt) élevé, ce qui se traduit par une baisse des dotations de l'Etat et notamment la **dotation globale de fonctionnement (DGF)**.

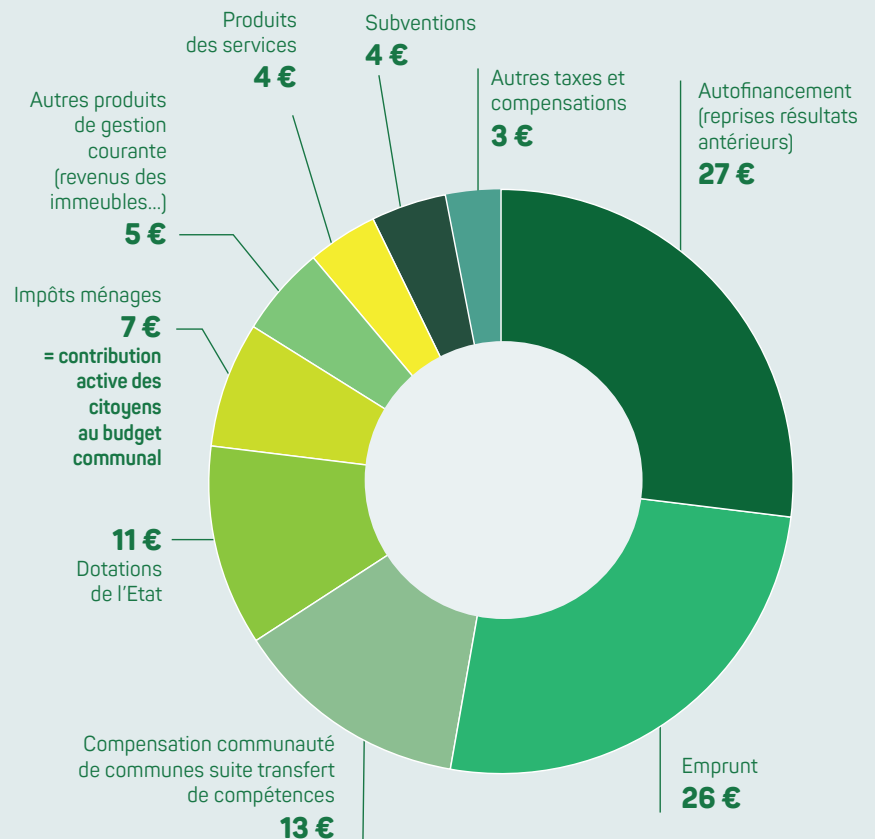
Des investissements pour relever les défis futurs

Dans le cadre du plan climat, les **projets d'optimisation énergétique et de réduction de l'empreinte carbone** – par exemple près de 500 K€ pour la rénovation de l'éclairage public ou 195 K€ pour panneaux solaires et pompes à chaleur – font pleinement sens pour faire face à l'augmentation de l'énergie et à l'impératif de développement durable. Préparer l'avenir, c'est aussi **prévoir l'accueil de nouveaux habitants**, en particulier en lien avec le développement d'Axioparc et les emplois qui en découlent. Ainsi, l'arrivée de jeunes familles rend indispensable la future extension du restaurant scolaire et donc l'achat d'une maison où elle pourra être réalisée.

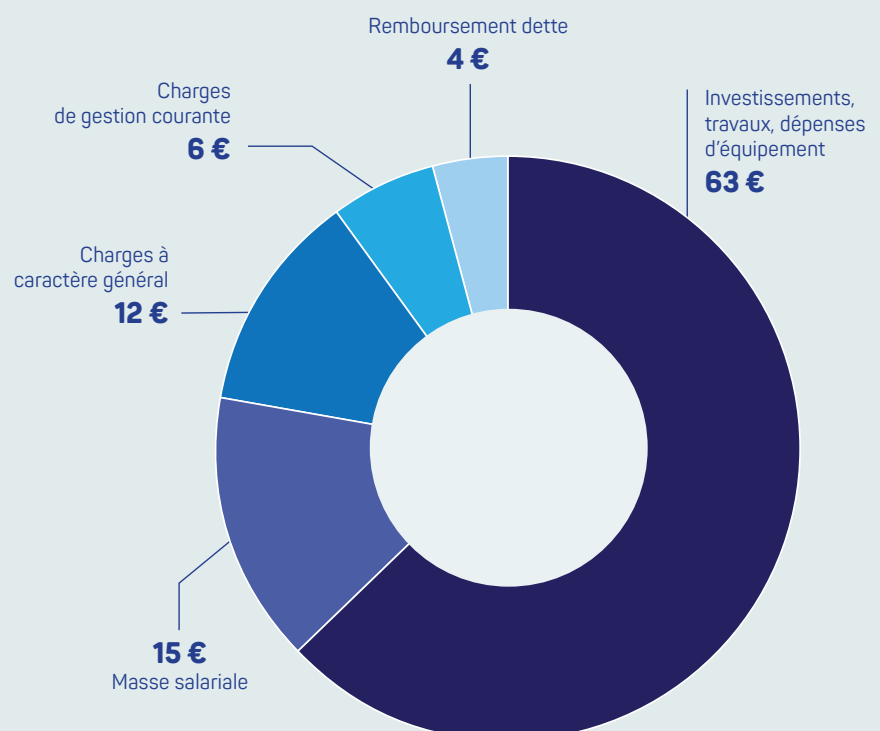
De même, **prévoir dès à présent de nouveaux lotissements** permettra de répondre à la forte demande actuelle et future à un prix accessible et de garder la maîtrise de l'urbanisation de notre ville. L'extension de Drusenheim se fera vers le Nord, en direction de Sessenheim, **le deuxième pont sur la Moder** permettra donc de reconnecter cette zone à la partie Est entre Moder et Rhin. Environ 1 M€ est prévu pour l'achat du foncier, les études des trois lotissements et 2 M€ de réserves sont destinés à la construction du pont.

La réfection des rues participe aussi de cette préoccupation : **la ville de demain, plus verte, plus sécurisée, partagée par tous, s'imaginer aujourd'hui**. 575 K€ sont réservés pour la rue Beethoven, 170 K€ pour la place du maire Pierre Schott. Enfin, pour continuer à améliorer la qualité de vie, pas loin de 500 K€ seront dédiés aux équipements sportifs et de loisirs, en particulier la construction de nouveaux vestiaires de football et le réaménagement du parcours de santé (cf. p. 7).

LORSQUE LA VILLE REÇOIT 100 €, ILS PROVIENNENT DE :



LORSQUE LA VILLE DÉPENSE 100 €, ILS SONT CONSACRÉS À :



RUE BEETHOVEN : L'ULTIME ÉTAPE EST LANCÉE



Les travaux de la rue Beethoven entrent dans leur dernière phase, la voirie. Trottoirs, caniveaux, places de parking parachèveront bientôt ce projet.

Sur le plan environnemental, cette voie a été entièrement repensée avec seize îlots végétalisés et la **plantation de vingt-neuf arbres** spécialement choisis pour bien s'adapter au cadre urbain et aux conditions météorologiques. Les places de parking seront entièrement enherbées. Cette décision volontaire et innovante permet à la fois de répondre aux besoins de stationnement des riverains, de verdier un peu plus la rue et de désimperméabiliser les sols. L'eau de pluie peut donc les pénétrer plutôt que de s'engouffrer directement dans le réseau d'assainissement, qu'elle surcharge inutilement. Comme dans la rue du Collège, la chaussée sera rétrécie, ce qui

permettra de limiter naturellement la vitesse des automobilistes. Les travaux sont pour l'instant arrêtés car des fournitures sont en rupture de stock, notamment le granit pour les bordures. Ils reprendront dès que l'approvisionnement sera à nouveau assuré et l'objectif est de les terminer cet été.

Gaz de ville : c'est le dernier moment

Attention, les riverains souhaitant connecter leur maison au réseau de gaz de ville doivent se faire connaître très rapidement auprès de GdS : 06 19 37 19 06. Une fois que la voirie sera terminée, aucun chantier nécessitant d'ouvrir la route ou les trottoirs ne sera autorisé pendant huit à dix ans.

DE NOUVEAUX ARBRES POUR DEMAIN

Le programme d'entretien et surtout d'enrichissement du patrimoine arboré de la commune se poursuit avec plusieurs opérations récentes.

Oxygénation, lutte contre le réchauffement climatique, protection contre la chaleur, verdissement de l'espace urbain, les avantages des arbres sont nombreux ! **Entretenir et développer le patrimoine arboré** de la Ville est donc un élément primordial de notre politique environnementale depuis plusieurs années. Entre 2010 et 2020, plus de 600 d'entre eux ont été plantés et 200 autres rien que ces deux dernières années.

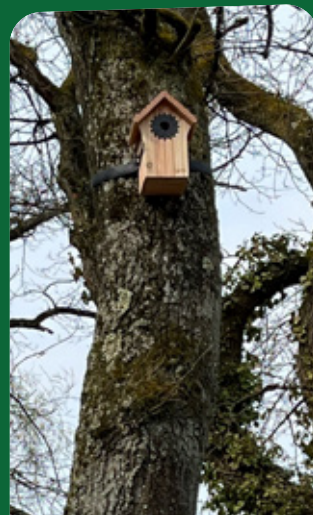
Récemment, les arbres des **rues des Saules et de Dalhunden** ont été remplacés. Rongés par la maladie ou même morts, ils présentaient un risque de chute et donc un danger pour la sécurité publique. D'autres ont été plantés place Pierre Schott, dans les Jardins de l'Altwasser, près du Centre d'Intervention et de Secours, à la sortie en direction de Soufflenheim près de la

voie ferrée, etc. À chaque fois, les espèces choisies le sont en adéquation avec l'environnement urbain – des arbres aériens, qui n'empiètent pas sur la route, et qui résistent bien à la pollution – et adaptés à l'évolution climatique, la sécheresse notamment. C'est comme cela qu'**on crée aujourd'hui le verdissement de demain**, pour que les générations futures puissent profiter pleinement des bienfaits de ces arbres.



Des nichoirs pour la biodiversité

Vous avez peut-être vu, lors de vos promenades, que des nichoirs ont été installés sur des arbres de la commune. Prévus pour accueillir mésanges, chauve-souris ou abeilles, ils ont pour objectif d'encourager la biodiversité. Ces espèces nous aident à lutter, sans produits chimiques, contre les indésirables (chenilles, moustiques) ou assurent la pollinisation.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET NOUVEL ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les câbles téléphoniques de plusieurs rues de la commune ont disparu, et les lampadaires ont été changés.

Le réseau téléphonique a été enterré dans plusieurs quartiers : celui des rues de l'Or, des Marronniers et des Tilleuls, puis celle du Luxembourg, et bientôt ce sera le tour des rues de Lorraine et de Bretagne. Ces travaux permettent de supprimer une partie des câbles aériens et donc d'améliorer l'esthétique, mais ils sont surtout l'occasion de préparer les infrastructures pour la future installation de la fibre optique, prévue pour l'année prochaine.

En parallèle, **l'éclairage public de ces voies est rénové** avec l'installation de nouveaux candélabres à LED. Celles-ci permettent à la fois de consommer moins d'énergie tout en ayant une excellente visibilité mais aussi de moduler la luminosité ou d'éteindre un lampadaire sur deux durant la nuit, diminuant ainsi la pollution lumineuse. Ces projets s'inscrivent dans un grand programme de modernisation de l'éclairage public dans toute la commune. Avec un budget de près de 500 000 € pour 2022, l'objectif est de passer en LED 90% de nos 1300 lampadaires d'ici la fin de l'année.

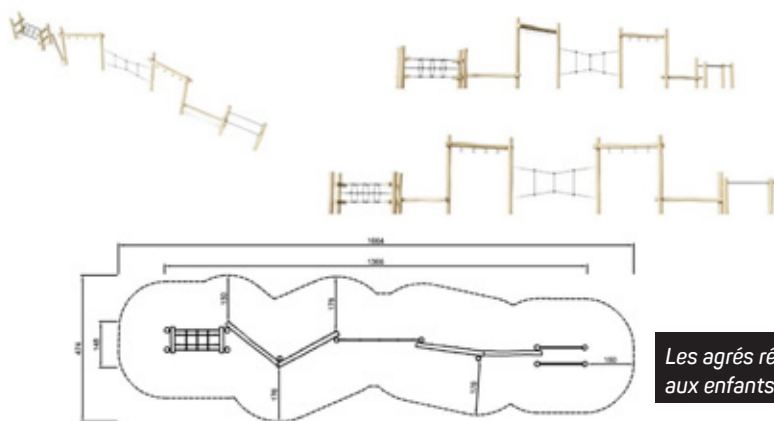


LE PARCOURS DE SANTÉ REFAIT À NEUF

Fortement abîmés par les éléments, les équipements du parcours de santé ont été remplacés. Le chemin existant sera également étendu et complété avec un parcours de mobilité pour enfants.

Il sera bientôt possible de profiter en famille du nouveau parcours de santé. Les petits auront à leur disposition un **parcours de mobilité** et les grands bénéficieront de **seize nouveaux agrès** le long du parcours d'un kilomètre. Permettant de travailler tout le corps mais aussi le cardio et la souplesse, ces équipements sont un parfait complément à ceux de fitness outdoor qui existent depuis 4 ans.

La Ville a retenu l'ONF (Office National des Forêts) pour la création de ce nouveau parcours. Les agrès ont été **construits avec du bois local**, provenant de forêts alsaciennes. Pour poursuivre cette démarche environnementale et surtout la mise en valeur du milieu rhénan, le parcours de santé sera étendu d'un **chemin de promenade autour de l'étang Hansegiessen**. Enfin, tables et bancs feront de ce lieu non seulement un rendez-vous pour les sportifs de tous âges mais aussi un espace bucolique et de détente.



Les agrès réservés aux enfants

ÇA ROULE POUR L'ÉLECTRIQUE !

Les déplacements sont la première cause d'émission de gaz à effet de serre. Dans le cadre du Plan Climat et de ses actions en faveur du développement durable, la Communauté de Communes a donc pris plusieurs décisions récentes pour favoriser les mobilités à faibles émissions.



Neuf **bornes de recharge des véhicules électriques** sont aujourd'hui actives sur le territoire intercommunal. À Drusenheim, il y en a une sur le parking de la gare et une sur celui de la piscine Odonates. Elles sont approvisionnées à 100 % en énergies renouvelables. Après consultation des besoins des communes, l'intercommunalité a aussi validé le principe d'installer **30 bornes supplémentaires**, dont neuf à Drusenheim – y compris les trois prévues à la Maison du Pays Rhénan. Cette deuxième phase devrait s'étaler sur 2023 et 2024.

Le mode d'emploi de ces bornes est simple et pratique : recharge rapide, sans abonnement, en accès libre 24h/24 et 7j/7, on peut connaître leur disponibilité en temps réel avec une application. Le tarif est d'1 € par branchement et 30 cts par kWh ; le paiement se fait par pass ou via smartphone et carte bancaire.

Une aide pour les vélos électriques

Le vélo ne représente actuellement que 2% des déplacements au sein du territoire intercommunal. Dans une volonté d'encourager les mobilités actives et à faibles émissions, la Communauté de communes accordera une aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Valable à partir du 1er mars, elle se montera à 200 € par foyer, sans conditions de ressources. 40 000 € ont été budgétés pour cette opération, soit 200 foyers. De plus, cette prime peut se cumuler à l'aide



de l'Etat, conditionnée quant à elle au revenu fiscal qui ne doit pas dépasser 13 489 € par part. Les vélos peuvent être acquis chez n'importe quel fournisseur, mais les deux commerçants spécialisés du territoire se sont engagés à offrir une réduction de 100€ supplémentaire.

Plus d'infos : www.cc-paysrhenan.fr.

Vous aussi, relevez le Défi !

Du 2 au 22 mai 2022



Au boulot, j'y vais à vélo !

Challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est

Nouvelle édition du défi « J'y vais à vélo »

Du 2 au 22 mai, écoles, collèges, lycées et entreprises pourront à nouveau participer au défi « J'y vais ! ». Les établissements qui rejoignent ce challenge comptabilisent les kilomètres parcourus à vélo ou par tout autre moyen de transport à faible émission (trottinette, marche, transports en commun, etc.) par leurs élèves et/ou employés et se mesurent à leurs homologues. Un bon moyen de lutter contre la sédentarité et de favoriser les déplacements écologiques tout en s'amusant !

Plus d'informations : defi-jyvais.fr

PETITE ENFANCE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES

Depuis novembre, les Relais Petite Enfance de la Plaine du Rhin, du Pays Rhénan et de la Wantzenau ont lancé un cycle d'actions de sensibilisation à la violence éducative ordinaire (VEO). La VEO englobe toute forme de violence physique, psychologique ou verbale utilisée envers les enfants à titre « éducatif ». Banalisée,



tolérée et parfois même encouragée, elle est pourtant très dangereuse pour les petits qui la subissent mais aussi pour toute la société. C'est pour tenter de trouver ensemble des moyens de faire autrement, de changer de modèle de parentalité en se dirigeant vers une éducation plus bienveillante que ce programme a été imaginé..

Programme complet www.cc-paysrhenan.fr.

AIRE DE GRAND PASSAGE

MISE EN SERVICE EN MAI



Depuis le début de l'année, les travaux de création de l'aire de grand passage ont débuté. Financé par l'Etat, l'intercommunalité, dont c'est une compétence, et d'autres collectivités, ce projet a été géré par la Ville qui met la parcelle à disposition. Sur ce terrain de 2 ha stabilisé (mélange terre-pierre) et engazonné, l'eau et l'électricité ont été ramenées et une fosse a été prévue pour les eaux usées. L'accès en enrobés et la clôture complètent l'équipement de **cette aire qui pourra accueillir une centaine de caravanes.**

L'aire de grand passage devrait être mise en service au courant du mois de mai. Sa gestion a été confiée à une société spécialisée dans ce type d'infrastructures, qui se chargera de l'organisation des séjours, de la facturation et de faire appliquer le règlement. Celui-ci a été voté par le conseil communautaire fin mars et définit, par exemple, la période d'ouverture de l'aire ou la durée maximale du séjour. Au-delà de la mise en conformité avec la loi, **la création de cette aire préviendra surtout à l'avenir les installations « sauvages »** de gens du voyage sur des terrains où leur présence n'est pas souhaitable.



Si vous avez envie de prendre l'air, pourquoi ne pas vous laisser tenter par la balade ludique du castor à Offendorf, une boucle de 5,3 km ?

Plus d'infos : www.visitpaysrhenan.alsace

ÇA S'EST PASSÉ À DRUSENHEIM

UN ÉVENTAIL DE TALENTS POUR LE PLAISIR DES SPECTATEURS

**L'ANNÉE COMMENCE
EN MUSIQUE**



Le 1^{er} janvier, Drusenheim Accordéons a invité les spectateurs à entrer en musique dans la nouvelle année. Les auditeurs, nombreux, ont apprécié le programme original et varié. Pendant plus d'une heure, l'interprétation magistrale de pièces classiques ou modernes a séduit le public, charmé de découvrir le piano à bretelles sous un nouveau jour.

L'HUMANITÉ D'ADÉLAÏDE HAUTVAL

Avec l'exposition Rester Humain, le Pôle Culturel a fait découvrir au public une héroïne de la seconde guerre mondiale. Médecin déportée dans les camps de la mort à Auschwitz-Birkenau et Ravensbrück, Adélaïde Hautval s'est opposée aux « expérimentations » barbares du régime nazi et a tenté de sauver de nombreuses femmes de la chambre à gaz. Elle fut la première Alsacienne à être nommée « Juste parmi les Nations », la plus haute distinction délivrée par l'Etat d'Israël.



GÉRARD LENORMAN DROIT AU CŒUR

L'icône de la chanson française a donné un concert riche en émotions le 25 février à l'Espace « Le Gabion ». L'inoubliable interprète de La ballade des gens heureux ou Si j'étais président a bien sûr chanté ses tubes incontournables, mais il a aussi fait découvrir au public son nouvel album 100% inédit. Intitulé Le goût du bonheur, cet opus est fidèle à l'esprit de Lenorman : charmant, délicat et plein d'énergie à la fois. C'est tout cela que les nombreux spectateurs ont apprécié sur scène, mais aussi lors de la rencontre avec l'artiste après le concert, en toute simplicité et convivialité.

CAMILLE CLAUS SE DÉVOILE

Depuis le 23 février, l'exposition Itinéraires de Camille Claus fait découvrir les multiples facettes de cet artiste né à Strasbourg en 1920. De ses œuvres sombres au moment de la guerre, durant laquelle il fut emprisonné à Tambov, à sa période abstraite puis onirique, les grandes étapes de sa vie artistique sont exposées. Intellectuel touche-à-

tout, ses créations de poète, conteur, illustrateur et même compositeur d'opéra sont également à découvrir.

Jusqu'au 9 avril, Espace d'art PASO du Pôle Culturel, entrée libre aux horaires d'ouverture.

PROFS EN SCÈNE : QUEL TALENT !

Le 6 mars, le concert des profs a réuni tous les enseignants de musique sur la scène du Pôle Culturel. Une vingtaine de morceaux ont permis aux douze professeurs de montrer toute l'étendue de leur talent. Tuba, saxophone, flûte, guitare ou banjo, trompette, piano, clarinette, violon et violoncelle, percussions, baryton, accordéon ont été mis à l'honneur dans ces pièces classiques ou étonnantes, pour le plus grand bonheur des nombreux auditeurs.





LE GABION À L'HEURE CELTE

Peu avant la Saint-Patrick, l'Espace « Le Gabion » s'est mis à l'heure irlandaise avec le festival Nuits Celtiques. Le 11 mars, c'est d'abord le spectacle de Celtic Spirit of Ireland qui a séduit le large public. Chant, danse et musique, sans oublier les costumes et les jeux de lumière magnifiques, se sont mêlés sur la scène pour créer une atmosphère magique.

Le lendemain, l'ambiance était nettement plus rock pour une soirée qui a réuni deux groupes et un public endiablé. Soldat Louis a ouvert la soirée et a prouvé, s'il en était encore besoin, que leurs 30 années de carrière n'ont pas émoussé leur énergie. Avec leur mélange de musique bretonne et de



rock, ils ont enthousiasmé les fans. Après un entracte où les spectateurs ont improvisé une chorale dans le hall du Gabion, Celkilt a pris possession de la scène. Cette performance survoltée a fait honneur à leur réputation d'être l'un des meilleurs groupes de rock celtique du moment. Cette soirée restera dans la mémoire des fans et du public comme un concert à part. Une ambiance pareille, c'était du jamais vu !

LE CHARME GOUAILLEUR DE LA CAMELOTE



Avec leur allure de titis parisiens, leur gouaille et surtout leur interprétation joyeuse et énergique de classiques de

la chanson française, les 4 membres de La Camelote ont séduit leur public le 25 mars au Pôle Culturel. Ils ont convié leurs spectateurs à un voyage dans notre patrimoine musical où l'émotion était le maître-mot, entre nostalgie, rires et tendresse.

LA POÉSIE À L'ÉTAT PUR



Les 2 et 3 avril, la Musique municipale est remontée sur scène après deux saisons « blanches ». Plus qu'à un classique concert de printemps, c'était à un conte musical qu'elle avait invité le très nombreux public. Inspiré du *Petit Prince*, ce spectacle unique conjugait récit et musique pour un moment d'une grande poésie. L'Harmonie, dirigée par Jean-Claude Stoeffler, et l'Orchestre des Jeunes, avec Nicolas Schiff à la baguette, accompagnés de la récitatrice Xénia Helm, ont fait vivre l'œuvre de Saint-Exupéry dans cette création qui a séduit les auditeurs.

MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS PRINTANIÈRES À LA MÉDIATHÈQUE

D'ici l'été, l'équipe proposera de « Belles histoires à écouter » aux enfants, des histoires bilingues de « Sprichst du

Deutsch ? », en français ou en allemand, dès 5 ans, et deux séances « De Vous à nous » pour les adultes.

Programme complet et modalités pratiques sur le site de la médiathèque : www.mediathèque-drusenheim.fr/libre.

Laissez-vous surprendre !

Vous ne savez pas quoi lire ou vous n'êtes pas à l'aise avec le module de recherche classique ? Sur le site de la médiathèque, un nouveau service est fait pour vous ! La rubrique « Explorer le catalogue » vous permet de trouver des documents par genre ou par sélections thématiques roman policier, roman d'amour, loisirs créatifs, et bien d'autres encore. C'est l'occasion de vous laisser tenter, et même surprendre, par des choix inédits !



À VENIR

FIN DE SAISON EN APO



HUMOUR EN ALSACIEN

La Choucrouterie

Icône du paysage humoristique alsacien, la troupe de la Choucrouterie sera à Drusenheim pour revisiter l'actualité de ces derniers mois. Et il y a de quoi faire, entre élections, pandémie, petits et grands faits de société, rien n'échappe à leur regard mordant et décapant. Toujours emmenés par le truculent Roger Siffer, les comédiens mêlent chants, danses et sketches pour le plus grand bonheur de nos zygomatiques.

||| **Vendredi 29 avril à 20h**
 ||| PôleEspace « Le Gabion ».
 ||| Tarifs : 20 € plein tarif, 16 € en prévente jusqu'au 9 avril,
 ||| 6 € moins de 12 ans

SPECTACLE MUSICAL

The Cracked Cookies' Show

Trois chanteuses instrumentistes, du swing et du rock'n'roll, un jeu de scène décalé, ajoutez un brin de nostalgie, un univers loufoque et une bonne dose d'humour, secouez bien, et vous obtiendrez *The Cracked Cookies' Show*... à servir frappé, voir un peu frapadingue. Sous leurs airs de pin up sexy, les trois cookies revisitent les icônes vintage en toute modernité.

||| **Vendredi 6 mai à 20h**
 ||| Pôle Culturel
 ||| Tarifs : 15€ plein tarif, 12€ en prévente
 ||| jusqu'au 16 avril,
 ||| 6€ moins de 12 ans



EXPOSITION

Printemps de l'Écriture

Douze peintres, sculpteurs, photographes et illustrateurs s'inspirent du thème de cette édition du Printemps de l'Écriture pour créer. « La Feuille » sera déclinée sous toutes ses formes, avec originalité, par ces enseignants de l'école ORT ou artistes invités.

||| **Du mardi 3 mai au samedi 21 mai**
 ||| Espace d'art PASO du Pôle Culturel,
 ||| Entrée libre aux horaires d'ouverture

EXPOSITION EN PLEIN-AIR

Plakat Wand Kunst

Le collectif d'artistes franco-allemand revient avec de nouvelles œuvres grand format. Cette année, la thématique déclinée sur les tableaux, Ligne Rouge, évoque un horizon, un franchissement, une limite à dépasser... ou pas ! Aux spectateurs de se faire leur propre interprétation de ces créations qui éveillent toujours la surprise et la curiosité.

||| **De mi-mai jusqu'en octobre**
 ||| Pôle Culturel et Allée du Rhin



THÉOSE



HUMOUR

Jean-Marie Bigard

Est-il encore besoin de présenter Jean-Marie Bigard ? Après des décennies sur les planches, des millions de places et de DVD vendus, il l'annonce, ce spectacle sera son dernier. Pour partir en beauté, il va nous offrir le spectacle de sa vie, les meilleurs moments de sa carrière et tous nos sketches préférés. C'est sa tournée !

||| **Vendredi 20 mai à 20h**
 ||| Espace « Le Gabion »
 ||| Tarifs : 34 € catégorie 1, 32 € catégorie 2

SPECTACLE DISCO

Boney M

Groupe phare des années 70, Boney M a vendu dans le monde entier plus de 170 millions de disques à ce jour. *Ma Baker*, *Raspoutine*, *Sunny*, *Daddy Cool* ou encore *By the Rivers of Babylon* sont quelques-uns des titres incontournables de ce monument disco-pop. Sur la scène du Gabion, retrouvez la troisième génération d'artistes avec les vraies chanteuses de Bobby Farrell, pour une expérience fidèle à l'original !

||| **Vendredi 10 juin à 20h**
 ||| Espace « Le Gabion »
 ||| Tarifs : 28 € plein tarif, 24 € en prévente jusqu'au 21 mai,
 ||| 12€ moins de 12 ans



EXPOSITION DE PEINTURE

Rétrospective Adolphe Deville

Depuis 50 ans, ce Schifflangeois d'adoption crée sans limite : peintures, mosaïques, décorations murales, vitraux, sculptures, photo, l'éclectisme est son mot d'ordre. Fil rouge de cette créativité débridée, son intérêt pour la spiritualité se ressent dans toutes ses œuvres.

||| **DANS LE CADRE DU 50^{ÈME} ANNIVERSAIRE**
 ||| **DU JUMELAGE SCHIFFLANGE-DRUSENHEIM**
 ||| **Du vendredi 10 juin au samedi 23 juillet**
 ||| Espace d'art PASO du Pôle Culturel, entrée libre
 ||| aux horaires d'ouverture





PARC DE L'ALTWASSER

Animations musicales d'été

Flâneries rythmées et soirée « open air » vous accueillent du 21 juin au 13 juillet. Découvrez des artistes locaux, des affiches originales ou des stars populaires pour une programmation estivale dans les Jardins de l'Altwasser.

> **MARDI 21 JUIN - 18H**

Fête de la Musique

Pour célébrer le début de l'été avec associations et musiciens locaux.

> **SAMEDI 25 JUIN - 20H**

Soirée Open Air avec Robin Leon et les Riedtaler

Le Schlager, musique populaire par excellence, sera à l'honneur lors de cette belle soirée. Accompagné de son orchestre, la star Robin Leon partagera ses plus grands succès en allemand et reprendra aussi des morceaux bien connus en français et en

anglais. Le groupe des Riedtaler, qui se fait un nom dans la région depuis plusieurs années, proposera un répertoire folklorique émaillé de « Witz » pour une ambiance chaleureuse garantie !

||| Tarifs : 10 € plein tarif, gratuit pour les moins de 12 ans
||| Billets en vente au Pôle Culturel de Drusenheim

> **DIMANCHE 26 JUIN - 16H**

Drusenheim Accordéons vous invite à un bal musette dans le plus pur esprit guinguette.

> **VENDREDI 1^{ER} JUILLET - 18H**

Spectacle de fin d'année du service périscolaire **Kiwini** inspiré par *Le Petit Prince*, suivi par une animation musicale.

SAMEDI 2 JUILLET - 20H

L'Orchestre des Jeunes montre que le talent n'attend pas le nombre des années !

DIMANCHE 3 JUILLET - 16H

les **Druesemer Schpetz Buewe** et le groupe de danse des **Arts Populaires de Haguenau** associent leurs talents pour un moment folklorique de qualité

VENDREDI 8 JUILLET - 20H

Le groupe **Top 60**, ses trois musiciens et son répertoire de reprises pop et de chanson française seront au programme.



Toutes ces animations se dérouleront dans les Jardins de l'Altwasser ou à l'Espace « Le Gabion » en cas d'intempéries. Hormis la soirée Open Air, les autres événements seront gratuits dans le cadre des Flâneries Rythmées. Buvette et petite restauration.

DOSSIER

DRUSENHEIM AU FIL DE L'EAU

Souvenir de Drusenheim (Bas-Rhin)
Partie de la Moder



L'eau tient une place de choix à Drusenheim. Ses trois cours d'eau – Rhin, Kreuzrhein et Moder – et les nombreux étangs et plans d'eau qui émaillent son ban communal ont joué les premiers rôles dans l'histoire de notre commune. Ils l'ont façonnée, modelée, ont fait partie des grands événements comme de la vie quotidienne, ont été source d'inquiétude ou de joie, ont accueilli les jeux des enfants et le labeur des adultes. C'est leur histoire et quelques-uns de leurs secrets que nous vous dévoilons aujourd'hui.

La Moder

Appelée Matra, Madra, Motter au fil des siècles, elle se jetait dans le Rhin à Drusenheim jusqu'en 1811. Après une importante correction du fleuve, elle a été redirigée dans un ancien bras du « vieux Rhin » ou « Rhin rouge », appelé ainsi en raison de la couleur de ses sables. Depuis, son embouchure est située à Neuhaeusel et cela lui a conféré sa morphologie particulière. C'est un ensemble aquatique continu sur environ 20 kilomètres, formé de méandres, de zones inondables, de bras latéraux alimentés par les eaux phréatiques et de forêts de type rhénan¹. Ce **milieu si particulier, à la riche biodiversité**, est sauvegardé depuis 1988 par un **arrêté préfectoral de protection du biotope**.

Des ouvrages ont émaillé son histoire.

Ainsi, le pont actuel n'est que le dernier d'une longue série. On trouve trace de ces constructions par exemple en 1845. (ci-dessous). Pour limiter l'érosion des berges, due au fort courant, et les effets des crues annuelles, un « éperon » et une digue avaient été projetés avant le pont

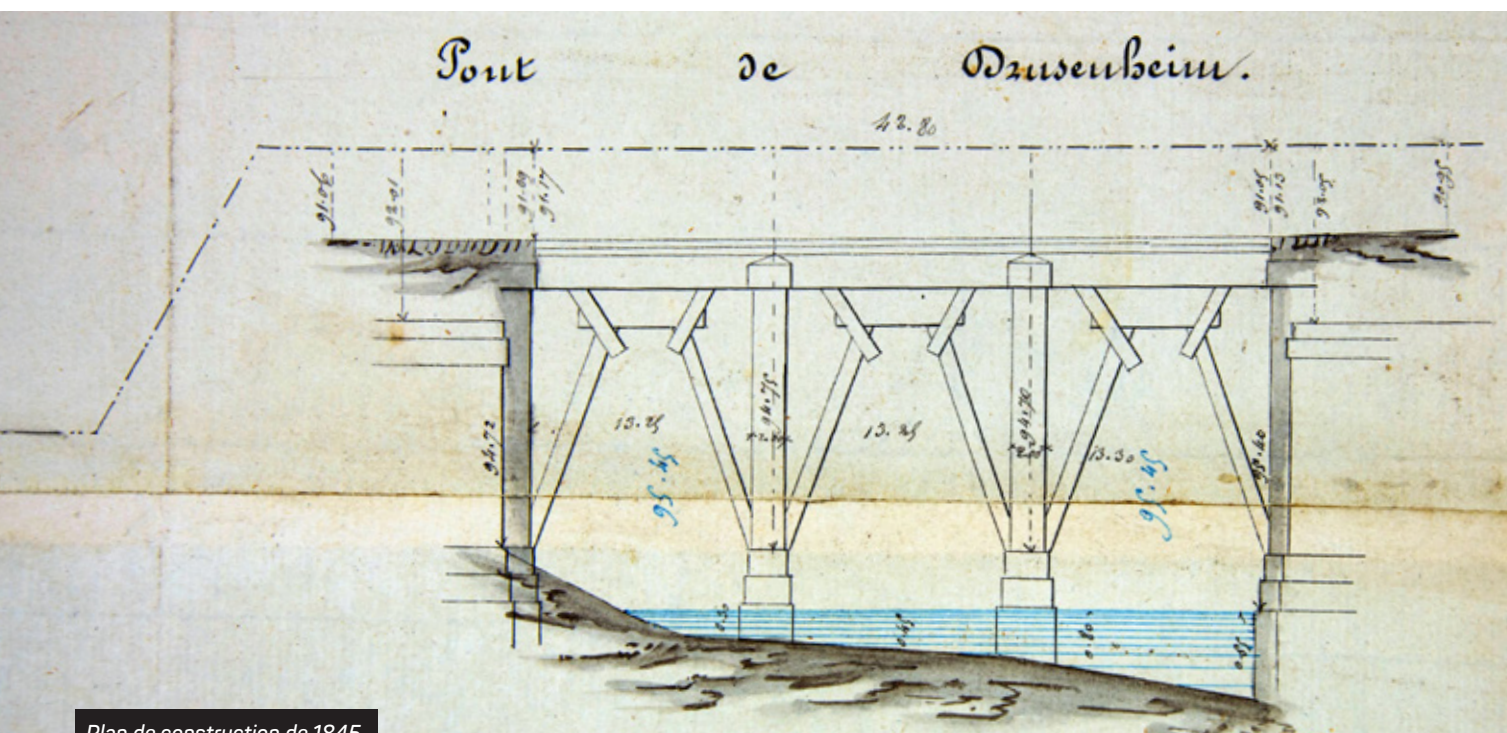
au début du XIX^{ème} siècle. Ces travaux avaient notamment pour but de préserver les retranchements qui entouraient la ville, alors poste militaire disposant d'une petite garnison mais qui n'était pas à même de tenir un siège. L'une des plus anciennes maisons du village, située au 94 rue du Général de Gaulle et qui date

du début du XVIII^{ème} siècle, est appelée la « **maison de l'éclusier** » (propriété Jochem) et nous rappelle aujourd'hui encore les infrastructures qui se sont succédé au fil des siècles.

Emblématique de notre commune, la Moder a toujours **fait partie** non seulement du paysage mais aussi **de la vie quotidienne des habitants**. On dit que l'on trouvait autrefois des minerais d'argent dans son sable, et elle était utilisée pour le flottage du bois². La filature de laine cardée (situé



Lavours sur la Moder



Plan de construction de 1845

¹ « Le biotope formé par la Basse-Moder entre Drusenheim et Neuhaeusel », Jean-Paul Hettler, 2009

² „Die Aemter Offendorf und Bischweiler und die drei Dörfer Kaltenhausen, Schirrheim und Schirrhofen. Eine geschichtliche Studie“, August Kocher, 1907.

à l'emplacement de l'ancienne usine Caddie) utilisait la force hydraulique de la Moder pour faire fonctionner ses machines. Deux lavoirs à proximité du pont accueillaien les femmes du village qui y nettoyaient leur linge. Le premier était situé en amont de l'ouvrage, sur la rive droite, le second un peu avant l'actuelle passerelle, sur la rive gauche.

Humains et animaux s'y baignaient aussi, parfois pour le plaisir – notamment les enfants en été – souvent pour se rafraîchir et se laver. Entre le pont et la passerelle actuels, il existait ainsi un escalier où descendaient les habitants. Chevaux, vaches et autres animaux de basse-cour utilisaient quant à eux un accès en pente douce après la passerelle, là où aujourd'hui on voit une berge assez large sur la rive gauche, ou au-dessus du pont, au niveau de la rue de la Moder (tableau ci-contre).



Tableau de Jacques Gachot



Projet d'« éperon » et de la digue, début XIX^{ème} siècle

Les berges ont été façonnées à plusieurs reprises, notamment au début des années 1970 (ci-contre). Le lit a été creusé et les graviers utilisés pour créer les accotements actuels. Ces travaux ont permis de différencier le « lit majeur » de la rivière, où elle circule en temps normal, et le « lit mineur » où elle peut déborder, recouvrant les berges.

Un îlot d'assez grande taille était auparavant situé au milieu du cours d'eau. Né de l'accumulation d'alluvions à l'arrière d'une plaque en béton, vestige d'un ouvrage disparu, il a été envahi progressivement par la végétation, des peupliers par exemple. Une biche s'y est même aventurée un jour, au grand intérêt des habitants. Sur le côté gauche, des rapides constituaient un lieu d'amusement pour les enfants qui s'y baignaient (ci-dessous).

Autre lieu d'aventure, **le « Kleinbachel »** était un endroit au bord de la Moder où les Drusenheimois aimaient faire du camping. Rendez-vous des jeunes qui ne partaient pas toujours en vacances, il offrait du dépaysement sans quitter la commune. Certains y passaient même une nuit à la belle étoile ! Se baigner, retrouver les amis autour d'un feu de



Travaux sur la berge côté rue des Acacias

camp, pêcher, griller quelques saucisses et boire un petit verre étaient quelques-unes des activités favorites des adeptes de ce coin de paradis.

Le quai de la Moder était une route en terre battue puis goudronnée. De l'autre côté, il s'agissait d'un chemin agricole,

assez large pour que deux charrettes à foin puissent s'y croiser, et ce jusqu'à la création des quartiers du Woerth dans les années 60. En effet, auparavant les habitations s'arrêtaient à celles de la rue Jacques Gachot. A l'arrière, **l'Altwasser déployait sa roselière de la rue du Rhin quasiment jusqu'à la Moder.**



L'îlot dans la Moder



L'emplacement de l'actuel supermarché

L'Altwasser

Signifiant littéralement « vieille eau », ce nom désignait l'espace entre la rue du Rhin, celle de Dalhunden et la Moder. **Ancien bras mort du Rhin**, il s'agissait d'un **espace marécageux**, inondé lors des hautes eaux et des remontées de nappe phréatique, envahi par les roseaux. Un petit ruisseau courait de la rue de Dalhunden jusqu'à la Moder, en passant sur l'emplacement actuel du gymnase et du supermarché.

A la fin des années 60, l'Altwasser fut comblé notamment en utilisant les déblais de l'ancienne caserne militaire située autrefois rue du stade, ainsi naquirent la rue du collège et le futur lotissement Woerth. Côté rue de Dalhunden, une décharge avait été créée spontanément par la population, puis encadrée par la commune. A l'ouverture de la déchetterie au milieu des années 1990, elle tomba petit à petit en désuétude.

Comme la Moder, **l'Altwasser faisait partie du quotidien** de ses riverains, notamment ceux de la rue du Rhin. Les enfants s'amusaient ainsi à y pêcher les grenouilles et y construisaient des cabanes. En hiver, lorsque les hautes eaux gelaient, ils y faisaient du traîneau ou même du patin à glace. En été, la chaleur provoquait parfois des odeurs désagréables dans la décharge. Pour le meilleur et parfois pour le pire, l'Altwasser était donc un lieu ancré dans la vie de tous les jours.

En 2004, la Ville a décidé de **réaménager complètement cet espace de 6 ha** et de créer le superbe parc et la salle festive, sportive et de loisirs qui l'occupent aujourd'hui. Après deux ans de labeur, **les Jardins de l'Altwasser et l'Espace « Le Gabion » ont été inaugurés en 2007**. Ce fut un travail d'ampleur pour enlever toute trace de la décharge et des matériaux qui y avaient été accumulés durant des années. Dans une démarche environnementale volontaire, le recyclage a été privilégié. La terre a ainsi été criblée, nettoyée, les déchets triés, le béton et les pierres broyés pour garnir les chemins du parc, etc. En clin d'œil au passé du lieu, une roselière a été recréée, alimentée par la nappe phréatique toute proche de la surface et, indirectement, par le Kreuzrhein.



L'Altwasser et son ruisseau, 1947



Les Jardins de l'Altwasser en travaux

Le Kreuzrhein

Bras du Rhin jusqu'à la canalisation du XIX^{ème} siècle, il est aujourd'hui **une petite rivière qui se jette dans la Moder**. Trop froides pour que l'on puisse s'y baigner, ses eaux servaient tout de même pour la lessive. Les pêcheurs y étaient très nombreux, depuis la rive ou utilisant les traditionnelles barques à fond plat typiques de notre région. Certains y pêchaient même l'anguille (tout comme dans la Moder d'ailleurs), en posant des lignes pour la nuit et en les relevant au matin avec leurs prises. Mets de choix pour certains, détesté par d'autres, ce poisson était habituellement servi rôti, grillé ou en matelote (mélange de poissons cuits au court-bouillon).

Au carrefour entre les rues du Rhin et de Dalhunden, un **bunker de la ligne Maginot** est encore visible aujourd'hui (photo ci-contre).



Le bunker et un des blockhaus près du pont du Kreuzrhein

Édifié en 1931-1932, l'ouvrage en béton d'une surface intérieure de 75 m² permettait le couchage de douze hommes, soit un groupe de combat. Equipé d'une cloche, son armement défensif comportait deux fusils-mitrailleurs. Il fut utilisé dans la drôle de guerre en 39-40 et lors des combats à la Libération. Sa vocation première était d'être un **poste de commandement** et un **standard téléphonique** pour la section de combat de Drusenheim. **Plusieurs blockhaus** équipés d'armes d'infanterie complétaient le dispositif à proximité du pont du Kreuzrhein et aux abords du Rhin.

Durant la seconde guerre mondiale, une riveraine se rappelle que les soldats allemands devaient détruire le bunker. *« Nous avions très peur car notre maison est juste à côté. On savait qu'elle sauterait avec le bunker, impossible qu'elle en réchappe. Heureusement, le restaurateur de la rue du Rhin leur a offert à boire pour les distraire, et ça a fonctionné, ils en ont oublié pourquoi ils étaient là ! On a eu chaud, ce jour-là ! »*

Les étangs

Outre les cours d'eau, Drusenheim compte aussi **de nombreux étangs. Celui de la pêche** était déjà visible avant la seconde guerre mondiale. L'association, aujourd'hui appelée AAPPMA (association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) a d'ailleurs été fondée en 1937. C'est donc l'une des plus anciennes associations de la commune. En approchant du Rhin, on rencontre ensuite le **Hansegiessen**, à l'arrière du parcours de santé, puis **l'étang du bac**, sur la gauche avant le carrefour. Ce dernier a été créé par le Service de la Navigation qui a utilisé ces graviers pour l'aménagement du Rhin entre Gamsheim et Iffezheim dans les années 1970.

Plus loin en remontant le Rhin, on découvre le **Rossmoerder**, autrefois accessible par un petit pont en pierre

rouge qui se retrouvait régulièrement sous l'eau lors des crues. Son nom, qui signifie « tueur de chevaux », rend bien compte de la violence qui pouvait se réveiller dans ce bras du Rhin lors des hautes eaux. En bordure du ban de Drusenheim se trouve la réserve naturelle de la Forêt d'Offendorf. Une soixantaine d'hectares de cette forêt alluviale sont classés depuis 1989 et le Rossmoerder est également une **réserve biologique**. Bien que ce site soit désormais privé de la dynamique des crues du Rhin depuis la canalisation de celui-ci, ses parties basses peuvent être inondées par des remontées de la nappe phréatique. Cette réserve abrite une **immense richesse végétale et faunistique**, avec par exemple de nombreuses espèces de papillons, des oiseaux et des amphibiens tels que grenouilles et tritons.



L'étang du Rossmoerder



1955



1970

Les inondations

Si le Rhin était un fleuve dangereux et redouté (voir DRUS'Infos n°88 et 89), la Moder a elle aussi fait des siennes et envahi la commune en quelques occasions par exemple en décembre 1919-janvier 1920, fin 1947 ou encore janvier 1955 où le Quai de la Moder était sous l'eau. En 1970, elle déborda jusqu'à la gare et les pompiers emmenaient les habitants prendre le train... en barque ! La dernière montée notable de la rivière s'est produite en décembre 2010 avec une crue centennale. Toutefois, grâce notamment aux travaux menés sur les berges, les habitations furent peu touchées hormis quelques caves inondées et les dégâts se limitèrent surtout aux champs et prairies.



2010



Edition du 30 décembre 1947

L'ALLÉE DU RHIN

PLONGE DANS L'HISTOIRE

Durant les prochaines semaines, une exposition en plein air se plonge dans le passé du Rhin à Drusenheim.

Avec de nombreuses images d'archives, parfois inédites, cette exposition promet de belles découvertes. « L'objectif était d'animer l'Allée du Rhin d'une manière complémentaire à Plakat Wand Kunst. » dit le Maire « Il y a tellement de choses à dire sur Drusenheim, son histoire et ce qui s'y passe ! »

En 2020, les structures avaient accueilli des photos d'archives de la seconde guerre mondiale à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Libération. Cette année, c'est la première – mais, vu la richesse du sujet, sans doute pas la dernière – véritable exposition où les photos, cartes postales, cartes, dessins, tableaux sont enrichis par des explications historiques en français et en allemand.

>> Suite en page 24



L'ALLÉE DU RHIN PLONGE DANS L'HISTOIRE (SUITE)

Trois thèmes sont abordés :

- l'histoire du bac Drusus et de ses prédécesseurs qui ont, au fil des siècles, assuré la liaison Drusenheim-Greffern,
- les rives du Rhin comme lieu de convivialité, de gastronomie, de plaisir et de culture avec notamment un clin d'œil à Jacques Gachot, dont les œuvres font partie intégrante de l'héritage culturel drusenheimois
- et enfin les travaux du Rhin à Drusenheim : la régularisation de Tulla, les crues qu'elle devait résoudre, etc.

« Nous souhaitons donner au public un accès inédit à ces images d'archives, réveiller les souvenirs des anciens et faire connaître aux jeunes, qui l'ignorent parfois, le passé de notre ville. Le faire dans le cadre magnifique de l'Allée du Rhin, à proximité de la forêt, sur un lieu de promenade, bucolique et agréable, c'est idéal ! » se réjouit Jacky Keller.

EXPOSITION EN PLEIN AIR

Allée du Rhin
du 1^{er} mars à mi-mai



Contribuez au patrimoine historique de Drusenheim !

Afin de préserver et enrichir les archives de la Ville et son patrimoine historique, nous recherchons tous documents anciens : photos, cartes, cartes postales, etc. Ces documents, si vous acceptez de nous les confier, seront scannés et copiés avant de vous être retournés. Nous en prendrons le plus grand soin et veillerons à vous les rendre dans leur état initial.

Renseignements : **Chloé Marcanti**, chargée de communication :
03.88.067.410 ou chloemarcanti@drusenheim.fr



LE LABEL REMIS OFFICIELLEMENT

Le 26 février, la Ville s'est vu remettre officiellement le label « Ville Sportive Grand Est » lors d'une cérémonie à Tomblaine (54), au siège du CROS (comité régional olympique et sportif).

« Mettre en lumière la richesse de la vie associative, la qualité des relations avec les clubs, la mise à disposition des équipements et l'animation et la promotion de l'activité physique pour tous. » C'est par ces mots que le CROS Grand Est définit l'objectif de ce label, qui existe depuis 2013 et est attribué pour quatre ans. L'engagement des communes est important car « c'est au plus proche des pratiquants et des dirigeants, à l'échelon communal, que s'exprime l'attachement de notre société au sport et ses valeurs, au lien social qu'il génère et au bien-être qu'il procure. »

Lors de la cérémonie de remise des prix, Drusenheim était représentée par le maire, sa première adjointe déléguée à la promotion de la Ville Marie-Anne Julien et son adjointe aux sports et aux associations Denise Hoch. Dans son allocution de présentation, Jacky Keller a souligné tout ce que ce label devait au riche tissu associatif : **« En tant qu'élus, nous pouvons créer les infrastructures et soutenir les associations, mais ce sont elles qui font vivre cet esprit sportif au quotidien. »** Comme beaucoup d'autres édiles, il a d'ailleurs souligné que les bénévoles, qui s'engagent souvent sans compter leur temps ni leur énergie, sont de plus en plus rares... et donc de plus en



plus précieux ! « Sans bénévoles, il n'y a pas d'associations, et sans associations, il n'y a pas d'animations, pas d'occupation de nos jeunes, pas de transmission des valeurs ni de création du lien social ! »

MARCHE GOURMANDE DES JSP

Les Jeunes Sapeurs-pompiers organiseront leur marche gourmande le 24 avril. Après une première édition au succès indéniable et une interruption de deux ans en raison du Covid, les JSP relancent cette manifestation qui mêle gastronomie et belle balade. Les participants pourront déguster un bon repas à chaque étape de leur parcours de 10 km, entre forêt rhénane et cours d'eau.

Horaires d'ouverture :

Dimanche 24 avril de 10h30 à 12h10, départ toutes les 20 minutes. Sur inscription avant le 23 avril 2022.

Tarifs : adulte 33€, - de 11 ans 18€, - de 4 ans gratuit.

Informations et inscription : Yan 06.58.89.40.51, Lucas 06.72.86.72.38 ou marche.gourmande.jsp@gmail.com



OUVERTURE DU ROI DES VINS

Depuis quelques mois, le caveau « Le Roi des Vins » a ouvert ses portes au 1, rue du Collège (à côté du Spar). Les boissons alcoolisées occupent le devant de la scène dans cette boutique mais elle propose également de l'épicerie fine et des paniers garnis.

Horaires d'ouverture : mardi au vendredi de 10h-19h, samedi 9h-18h

Contact : 09.77.51.61.27 • contact@cellierdedrusenheim.fr et page Facebook

DE BELLES VACANCES AU PROGRAMME

Les vacances de Pâques s'annoncent animées au Kiwini, avec un joli mélange de découvertes, de sorties, de sport, de moments créatifs et ludiques.

La première semaine, du 11 au 14 avril est dédiée à la thématique « Nos amis les bêtes ». Avec un tel sujet, toujours très apprécié par les plus jeunes, le succès sera forcément au rendez-vous ! Jeux, bricolages, séance de cinéma, kermesse et visite dans une ferme pédagogique émailleront ces quatre journées.

Du 19 au 22 avril, les enfants seront mis à contribution : ils devront **créer leurs propres vacances** en choisissant parmi la palette d'activités proposées par l'équipe d'animation. Les jeunes participants iront aussi à la rencontre de Drusenheimois passionnés : un éleveur

de lapins, une apicultrice, et un cuisinier qui leur préparera de délicieuses tartes flambées. Pour finir les vacances, une sortie au parc « Nature de cheval » est prévue.

Un projet multisports pour les plus grands

Les CE2, CM1 et CM2 pourront participer à un projet multisports durant la deuxième semaine. 8 à 12 enfants auront ainsi l'opportunité de s'amuser au city stade ou à la piscine, de faire de l'escalade ou du VTT, voire même des

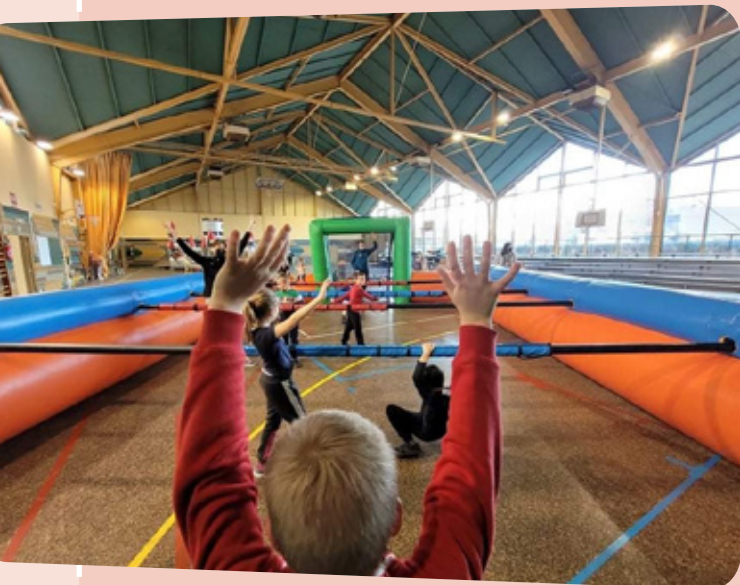


jeux encore plus originaux comme du KinBall ou de l'Ultimate.

Plus d'informations :
www.drusenheim.fr ou à l'Hôtel de Ville.
Inscription possible par journée,
tarif selon la commune de résidence
et le quotient familial.

Vacances d'hiver : c'était tout et son contraire !

Du 7 au 18 février, les enfants ont vécu deux belles semaines d'animations sur des thématiques amusantes : « Les contraires » d'abord, « Les beaux-arts » ensuite. Journée en pyjama, structures gonflables, géants et minimoy's, balade créative ou enquête à la recherche du voleur d'art étaient ainsi au programme. Les plus grands ont à nouveau eu droit à une semaine sport riche en émotions, qui s'est terminée avec un babyfoot géant pour le plus grand plaisir des jeunes.



A LA DÉCOUVERTE DU FINGABOL

Durant les vacances d'hiver, l'Animation Jeunesse du Pays Rhénan a organisé un tournoi inter associations (avec l'Animation Jeunesse de La Wantzenau et de la Plaine du Rhin) de fingabol. Ce jeu en bois inspiré du football a séduit de nombreux jeunes.



Ils étaient près d'une trentaine, de 10 à 13 ans, à se retrouver à l'Espace « Le Gabion » le 17 février pour **un tournoi original**. Pas de ballon ni de jeux vidéo, mais un plateau avec 22 « joueurs » fixes et un disque, appelé le « bol », qu'il faut faire entrer dans le but adverse. Toute la subtilité consiste à utiliser pichenettes et rebonds sur les bords du terrain ou sur les joueurs pour y parvenir. **Adresse, stratégie et concentration** sont les ingrédients indispensables pour remporter la partie ! Extrêmement ludique, ce jeu a même séduit les parents présents pour accompagner leurs enfants, qui ont eux aussi tâté du bol. Après les phases de poule, les huitièmes, quarts et demi-finales, l'affrontement ultime a opposé Maël à Antonin et c'est finalement ce dernier, un joueur aguerri du Pays Rhénan, qui a été couronné à Drusenheim.

SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Les 31 janvier et 3 février, deux classes de 6ème du Collège du Rhin ont visité l'Hôtel de Ville et échangé avec les élus.



A l'initiative de leur professeure Anne Wey et dans le cadre de l'enseignement moral et civique, la soixantaine d'élèves a fait le déplacement jusqu'à la mairie. Accueillis par la première adjointe Marie-Anne Julien et l'adjointe déléguée à la vie scolaire Yolande Wolff, ils se sont répartis en deux groupes pour découvrir le bâtiment et surtout les services qu'il abrite. Les collégiens ont ainsi pu discuter avec les agents de leur rôle et de leurs missions.

Réunis ensuite en salle du conseil municipal, ils ont échangé avec les adjointes et le maire sur le travail d'élus, les missions du



Conseil municipal ou encore les motivations à s'engager ainsi au service de la communauté. Impliqués, attentifs, les jeunes ont pris de nombreuses notes et ont posé des questions pertinentes aux membres de la municipalité. Dans le cadre d'un défi lancé aux collégiens par la Collectivité Européenne d'Alsace, ils se sont particulièrement intéressés aux nombreuses actions de la Ville en faveur du développement durable. Après plus d'une heure, les jeunes et les élus se sont quittés ravis de cette discussion constructive et enrichissante.

PREMIÈRES COMMISSIONS POUR LE CME

Le CME (Conseil Municipal des Enfants) s'est réuni en commissions pour avancer sur des sujets spécifiques.

Entre janvier et février, les quatre commissions se sont rassemblées. Chacune était présidée par l'adjointe en charge du CME Yolande Wolff qui a soutenu, encouragé et parfois canalisé la réflexion des jeunes conseillers. « C'est dans ces réunions qu'ils voient vraiment le travail de l' élu, on commence à se pencher sur des projets concrets, leurs idées vont être mises en pratique ! » a souligné l'adjointe au maire.

La **commission « Vie Scolaire et Périscolaire »** a notamment réfléchi sur le problème du bruit au périscolaire et sur des moyens d'enrichir et de renouveler les animations et le matériel, par exemple avec des clubs.

Dans la **commission « Social, sécurité et civisme »**, deux thématiques ont retenu l'attention des membres : améliorer encore la sécurité autour de l'école et trouver des idées de projets intergénérationnels à mener avec l'EHPAD.

La création d'une « boîte à livres » a été au menu de la **commission « Sport, culture et loisirs »** : emplacement possible, contraintes techniques et de fonctionnement, design de la boîte, etc.

Enfin, la **commission « Plan Climat »** s'est consacrée à favoriser l'engagement des habitants, et notamment des familles, lors de la Journée Eco-citoyenne.

Mettre « la main à la pâte » pour la démocratie

Le 16 mars, les jeunes élus se sont rassemblés pour une séance de travail un peu particulière. Ni conseil ni commission, cette rencontre avait pour but de préparer les cartes électorales. En effet, 2022 est une année de refonte, tous les citoyens français en reçoivent donc une nouvelle. Les membres du CME ont participé au tri et à la préparation des cartes et cela a surtout été l'occasion de leur expliquer ce qu'est une élection, son processus, le droit de vote, bref de leur faire découvrir très concrètement le fondement de notre démocratie.



DERNIÈRE MINUTE

LA VILLE AUX CÔTÉS DES USAGERS DU RAIL

Conscient des difficultés rencontrées par les usagers du TER Strasbourg-Lauterbourg, et notamment le manque de trains desservant Drusenheim, le Conseil Municipal a voté, le 8 février, une motion en faveur d'une augmentation du nombre de trains. Elle demande à ce que le cadencement au ¼ d'heure, requis jusqu'à Herrlisheim dans le projet intercommunal, soit étendu jusqu'à Roeschwoog durant les heures de pointe. En effet, le nombre d'usagers est déjà important, Drusenheim étant la plus grande de la Communauté de Communes du Pays Rhénan. La fréquentation augmentera encore lorsque Axioparc sera opérationnel, avec les quelques 2000 emplois qui devraient en découler. Pour apporter une véritable alternative au transport individuel, il est donc indispensable d'avoir une offre de transport ferroviaire qui soit cohérente avec les besoins, pratique et fiable.



BIEN TRIER, C'EST ESSENTIEL

Pas de bon recyclage sans un tri efficace ! Petit rappel des règles actuellement applicables pour nos déchets.

Bien trier c'est...

- ... **économiser des matières premières** : grâce au recyclage, les matières peuvent être réutilisées et avoir plusieurs cycles de vie
- ... **réduire les émissions de CO₂** : fabriquer des produits à base de matières recyclées permet d'économiser énergie et transport.
- ... **favoriser l'emploi dans nos régions** : les filières de tri et de recyclage sont créatrices d'emploi en France.
- ... **permettre au dispositif de collecte de mieux fonctionner** : en triant systématiquement et efficacement ses déchets, on rend le système de collecte plus efficace et moins coûteux.



Déchets acceptés en déchèterie



INTERDITS : bouteilles de gaz, pneus, ordures ménagères, déchets d'activités de soins, médicaments, produits bitumeux ou goudronnés, traverses de chemin de fer



ON S'ENGAGE POUR LA NATURE ET LE CADRE DE VIE

Lors du nettoyage de printemps qui s'est déroulé le 19 mars ou lors de la future Journée éco-citoyenne, les bénévoles sont nombreux à s'engager pour l'environnement.

À la veille du printemps, lors de la traditionnelle **Osterputz**, une centaine de bénévoles étaient réunis à l'étang de pêche. Equipés de gants, sacs poubelle, pinces et surtout d'un bel enthousiasme à l'idée de nettoyer la nature, ils sont partis à la chasse aux déchets le long des chemins forestiers, des routes, des pistes cyclables. Pour les adjoints au maire qui supervisaient cette opération, Michel Klein et Bernard Eichwald, deux motifs de satisfaction : la récolte était raisonnable, même si chaque déchet est de trop, et l'**engagement de nombreux jeunes**, notamment des élèves de 6^{èmes} venus avec deux professeurs, **et familles**.

Une autre opération permettra à nouveau aux habitants, élus et membres des associations de donner un peu de leur temps pour le cadre de vie. Fixée au 2 juillet – mais la date pourrait changer selon le passage du jury national des villes et villages fleuris (Cf. page 31) – la **Journée éco-citoyenne** se concentre sur l'entretien des espaces publics, notamment les 6 hectares des Jardins de l'Altwasser. Désherber, nettoyer, cela demande du temps et de l'énergie, surtout lorsqu'on n'utilise pas de



produits phytosanitaires comme c'est le cas à Drusenheim. Les bénévoles, petits et grands, permettent donc de soulager les équipes techniques de la Ville et **participent à conserver la qualité de vie et le charme de notre commune !**

Informations et inscriptions : www.drusenheim.fr

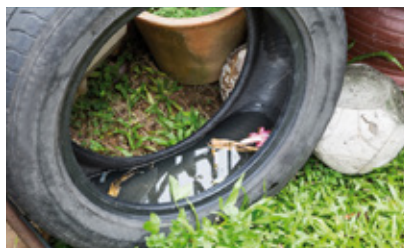
VOUS AUSSI, LUTTEZ CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES !

Aux côtés du Syndicat mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67), vous pouvez aussi agir pour limiter la prolifération des moustiques et améliorer la tranquillité de votre été !

Des moustiques, communément appelés « moustiques domestiques », vivent en milieu urbanisé et colonisent tous types de contenants susceptibles de retenir l'eau pendant plusieurs jours, et ce d'avril à octobre. Ces « gîtes larvaires » sont très nombreux dans nos jardins : fûts de récupération d'eau de pluie, seaux, arrosoirs, coupelles de fleur, jardinières, vases, pneus, verres, cendriers, jouets pour les enfants, bâches, etc.

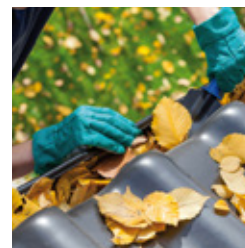
Comment lutter ?

Pour **limiter les sites de ponte** des moustiques à l'extérieur de votre maison, vous avez plusieurs solutions. D'abord, il faut **éliminer tous les accès à l'eau** : mettre à l'abri de la pluie ou retourner les contenants, changer régulièrement



(une fois par semaine au moins) l'eau des objets restant à l'extérieur, couvrir les récupérateurs d'eau de pluie avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire, etc.

Pour les gîtes de ponte non supprimables, il existe un nouveau produit. Ce morceau de **tissu 100% végétal** en fibre de lin est **imprégné de Bti** (*Bacillus thuringiensis israelensis*), un produit anti-larvaire qui cible les larves de moustiques et qui



est efficace pendant 4 mois. Le tissu doit être placé à la surface de l'eau de certains contenants, comme les fûts de récupération d'eau de pluie. La diffusion du Bti est alors progressive.

Pour la fourniture de ces produits, contactez l'accueil de la mairie :
mairie@drusenheim.fr
ou 03.88.067.410

« LE PACTE VERT »

S'INTERROGER ET SE MOBILISER

Entamé en 2021, le nouveau projet artistique du fleurissement, partenariat entre les services techniques, la plasticienne Diane Bernhard et les écoles maternelles, continue à se développer.

Les deux premières œuvres installées l'an passé, *La Goutte* et *L'Effet Domino*, ont abordé les effets des changements climatiques. Après cet état des lieux plutôt sombre, les créations 2022 s'attachent à proposer des solutions, à se tourner vers l'avenir et les adaptations inévitables que l'humanité devra entreprendre.



Les élèves de maternelle participent à la réalisation d'une œuvre commune. **All We Need – Nos besoins essentiels** (ci-dessus) abordera la notion d'économie circulaire et surtout poussera le spectateur à s'interroger sur ce qui est vraiment indispensable à la vie. Promouvant la démarche circulaire de recycler-réutiliser-réparer, cette œuvre le fait

aussi par son processus de création : elle est composée de pièces extraites d'anciennes structures qui ont été, justement, recyclées, réutilisées, réparées.

L'œuvre **Synergie** mêle création humaine et végétal pour évoquer l'un des domaines les plus néfastes en termes d'émissions de gaz à effets de serre : les transports. Cette voiture stylisée se transforme, par l'ajout de câbles sur lesquels courent des plantes, en un véhicule vert, qui rejette fleurs et verdure plutôt que l'air vicié de son pot d'échappement.

Enfin, **L'Ecosphère** est une sculpture qui évolue depuis plusieurs années, chaque élément des projets artistiques successifs venant la compléter et l'enrichir. Cette démarche sera poursuivie cette année avec une prise de position forte et réaliste : l'humanité doit agir maintenant, s'adapter avant que les changements qu'elle a provoqués ne causent sa perte. Ces trois œuvres seront respectivement installées à l'entrée de la rue d'Alsace, place Pierre Schott et au rond-point de la piscine.

Une décoration très printanière

Vous l'avez sans doute remarqué, de nouveaux habitants ont fait leur apparition depuis quelques semaines dans les rues de la commune : des lapins ! Inspirées bien évidemment par les fêtes de Pâques, ces créations des services techniques avec l'aide de l'adjoint au maire Nicolas Kormann pour la partie artistique, viennent égayer un peu plus les plates-bandes fleuries. Avec toutes couleurs colorées, le printemps est bel et bien là, pour le plus grand bonheur des petits et des grands !



2022, année de jury



Comme tous les trois ans, le jury du conseil national des villes et villages fleuris visitera Drusenheim pour examiner si notre label « Ville 4 fleurs » peut être maintenu. Depuis 2007, toutes les évaluations l'ont confirmé sans souci, les jurys successifs notant même de nettes améliorations à chaque passage. Au-delà du fleurissement, ces spécialistes jaugent surtout le cadre de vie, l'engagement pour le développement durable mais aussi les actions touristiques ou l'engagement du public.



1^{er} tour : 10 avril
2^{ème} tour : 24 avril



1^{er} tour : 12 juin
2^{ème} tour : 19 juin

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter il faut être inscrit sur les listes électorales. La date limite pour les présidentielles est déjà passée mais **il est encore possible de le faire pour les législatives** :

- **En ligne jusqu'au mercredi 4 mai** sur www.service-public.fr avec des justificatifs de domicile et d'identité numérisés.
- **Sur place jusqu'au vendredi 6 mai après de la mairie** sur présentation de justificatifs d'identité, de domicile et du formulaire CERFA n°12669*02 (disponible en mairie ou sur service-public.fr).

Si vous décidez d'envoyer ces documents par courrier, ils doivent impérativement être reçus à la mairie le 6 mai au plus tard.

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR LES ÉLECTIONS 2022

LES ÉLECTIONS EN PRATIQUE

Quatre bureaux de vote à Drusenheim :

- Bureaux 1 et 2 à l'Hôtel de Ville
- Bureaux 3 et 4 à l'Espace « Le Gabion »

Le bureau dont vous dépendez est indiqué sur votre carte électorale
Horaires d'ouverture des bureaux de vote : **8h à 18h**.

Pour voter, la **présentation d'un document d'identité avec photo** (carte d'identité, passeport, permis, etc.) est obligatoire. Pensez à vous munir de votre (nouvelle) carte électorale afin d'accélérer le processus de vote.

DU NOUVEAU POUR LES PROCURATIONS

Une réforme entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022 apporte une modification de taille pour les procurations : il est désormais **possible de donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune**. Le mandataire (qui vote par procuration) devra toutefois se rendre dans la commune où le mandant (qui donne procuration) est inscrit.

Le nouveau formulaire permettant d'établir ou de résilier une procuration comporte désormais le **numéro national d'électeur** (NNE) à 8 ou 9 chiffres. Pour le connaître, consultez votre carte électorale ou la rubrique « interroger sa situation électorale » du site www.service-public.fr.

NE PAS CONFONDRE **numéro national d'électeur** (8 ou 9 chiffres, propre à chaque électeur et stable dans le temps) **et** **numéro d'ordre** (4 chiffres maximum, qui représente l'ordre de l'électeur sur la liste électorale de son bureau et qui peut évoluer dans le temps).

Les procurations en pratique :

- Un électeur (mandataire) peut avoir une procuration établie en France et une procuration établie à l'étranger au maximum.
- Une procuration peut être valable pour une élection (il faut indiquer le ou les tour(s) concerné(s)) ou pour une durée déterminée.
- Deux possibilités pour faire une procuration :
 - En ligne sur maprocuration.gouv.fr et en se rendant ensuite en personne au commissariat de police ou à la gendarmerie avec un justificatif d'identité.
 - En remplissant le formulaire Cerfa n°14952*03 disponible en ligne et en se présentant en personne avec un justificatif d'identité au commissariat de police, à la gendarmerie, au tribunal (dont dépend votre domicile ou lieu de travail) ou dans un autre lieu défini par le préfet. Il est également possible d'y trouver le formulaire et de le remplir sur place
- Dans tous les cas, il faut indiquer sur le formulaire les NNE du mandant (qui donne procuration) et du mandataire (qui vote à sa place).

REFONTE DES CARTES ÉLECTORALES

Une refonte des cartes électorales a eu lieu cette année. Il s'agit de remettre les listes électorales en forme en supprimant les électeurs radiés et en reclassant les électeurs par liste alphabétique avec attribution d'un nouveau numéro d'ordre. De nouvelles cartes électorales ont donc été distribuées (ou sont en cours de distribution) et comportent notamment

- Le NNE, désormais indispensable pour établir une procuration, mieux mis en valeur.
- Un QR code donnant accès au site internet www.elections.interieur.gouv.fr où sont rassemblées toutes les démarches et informations en lien avec les élections.



QUATRE ATELIERS POUR LES SENIORS

En partenariat avec l'association Brain Up, la Ville organisera prochainement des ateliers destinés aux seniors de la commune. Centrés sur la santé ou la sécurité, ils seront gratuits et ouverts à tous sur inscription.

Garder son cœur en bonne santé

L'évolution de la santé du cœur et le vieillissement du cerveau font souvent partie des principales préoccupations lorsqu'on prend de l'âge. L'atelier « Notre cœur, comment le protéger ? » s'attaque justement à ces problématiques lors de six séances thématiques :

- Protéger et développer son capital cardiovasculaire
- Les bienfaits du mouvement et de l'activité physique
- Faire de l'alimentation une alliée de son cœur, et non un ennemi
- Gérer ses émotions et son niveau de stress
- Le rythme, le bien-être, la santé
- Les accidents vasculaires cérébraux : les prévenir, c'est vital !

Agir contre la douleur

Enfin, le dernier atelier s'attaquera à la douleur, souvent présente chez les seniors mais qui n'est pas une fatalité. Ce programme n'a pas vocation à traiter la douleur, il existe pour cela des centres spécialisés qui ont une approche individuelle et pluridisciplinaire. Il s'inscrit plutôt dans une démarche de prévention, d'accompagnement et vise à permettre aux participants de prendre conscience de leurs propres moyens d'action. Les trois séances aborderont les thèmes suivants :

- Les mécanismes physiologiques de la douleur
- Les mécanismes psycho-cognitifs et émotionnels de la douleur
- Soulager la douleur au quotidien.

Sérénité et sécurité sur la route

Le premier atelier se penchera sur la sécurité routière. « Plaisir, sécurité, sérénité au volant » s'adresse aux jeunes retraités. Qu'ils aient toujours conduit et commencent à sentir les effets de l'âge, ou qu'ils doivent reprendre le volant après une longue interruption, une fois devenus veuf ou veuve par exemple, cet atelier leur permettra de faire un point. En trois séances de deux heures, les axes suivants seront abordés :

- Agir et réagir efficacement au volant
- Entraîner ses capacités physiques pour une meilleure conduite
- Savoir gérer les situations de stress au volant
- Être au top du code de la route

Piétons, protégez-vous !

Les piétons ne sont pas oubliés. Une séance unique de deux heures leur sera destinée, qui traitera des thématiques suivantes :

- Panneaux et signalisation piétons
- Mobilisation corporelle pour la souplesse et parer les chutes
- Echange sur les situations stressantes et les comportements à risque
- Agir et réagir avec des jeux et conseils pour entraîner les capacités mentales, attention et flexibilité par exemple

Les informations pratiques des ateliers (date, lieu, horaires) seront transmises aux personnes intéressées dès que possible. Inscriptions ouvertes pour tous les ateliers à l'accueil de la mairie : 03.88.067.410 ou mairie@drusenheim.fr.

LA VIDÉO-PROTECTION FAIT SES PREUVES

A peine mise en service, la vidéo-protection a déjà permis de confondre les auteurs de plusieurs actes d'incivilité, un dépôt sauvage d'ordures devant l'ancienne usine Caddie et des dégâts au rond-point de la rue du Général de Gaulle.



Vigilants, ensemble

Malgré son efficacité, la vidéo-protection ne fait pas tout. La vigilance et le civisme des habitants est un outil indispensable pour lutter contre les infractions. Si vous constatez des activités suspectes, des personnes au comportement étrange, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie de Drusenheim (03.88.53.33.50) pour le signaler. Vous pouvez aussi contacter un élu qui pourra se charger de transmettre vos inquiétudes aux forces de l'ordre. En cas d'urgence, composer le 17 (gendarmerie), le 15 (urgence médicale) ou le 18 (pompiers).

INSPECTION ANNONCÉE

Le 8 mars, la brigade de gendarmerie de Drusenheim a été inspectée. Ce fut l'occasion pour les militaires de faire un bilan de l'année écoulée, bilan qu'ils ont partagé avec les élus lors d'une rencontre. Ces réunions gendarmes-élus sont d'ailleurs réguliers, tous les mois environ, et permettent d'échanger sur les dossiers du moment, les préoccupations de la population, les messages à porter auprès des habitants.

LES MILITAIRES EN EXERCICE À DRUSENHEIM

Fin mars, les soldats de la 1^{ère} batterie du 28^{ème} groupe géographique, avec laquelle Drusenheim est jumelée, ont réalisé un exercice à Drusenheim et aux environs. Il s'agissait d'un examen pratique pour des militaires en formation pour lequel ils ont mené des relevés topographiques et complété des cartes volontairement amputées d'informations importantes. C'est ce « travail de fourmi » que le 28^{ème} GG réalise sur le terrain, par exemple au Mali ces dernières années.

34 • ÉTAT CIVIL

GRANDS ANNIVERSAIRES



Marie Marzolf,
née Huck – 90 ans



Joseph Jost,
85 ans



NOCES DE DIAMANT



Rober Urban et Anne Pföst,
le 2 février



André Schenck et Viviane Chevrinais,
le 3 février



Bernard Zilliox et Anne Bauerndistel,
le 21 janvier

NOCES D'OR

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2021

MADEN Asel

02.12.2021 - 36 rue du Rhin

JANVIER 2022

LE MER Auxence

09.01.2022 -

EGASSE Damien

10.01.2022 - 10 rue des Aubépines

TIKO Malaïka

14.01.2022 - 10 rue de Saint-Léonard

CAMBIER Zélie

19.01.2022 - 4 rue des Saules

FÉVRIER 2022

PLANCHENAUT Chloé

03.02.2022 - 5 rue des Sorbiers

MATOS Raphaël

08.02.2022 - 3 rue des Églantines

MARS 2022

LAIGO Raphael

09.03.2022 - 23 rue des Aliziers

SONNTAG Rose

21.03.2022 - 55 rue du rhin

SONNTAG Edgard

21.03.2022 - 55 rue du rhin

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2021

FRIEDRICH Pascal

15.12.2021 - 25 rue de Soufflenheim 57 ans

EBER Gérard

19.12.2021 - 21 rue de Soufflenheim 74 ans

REGNAUT Jean

22.12.2021 - 3 rue du Maréchal Leclerc 92 ans

MALLÉ François

27.12.2021 - 11 impasse du Foin 79 ans

MULLER Pierre

28.12.2021 - 2 rue de Lorraine 81 ans

GANGLOFF née WEY Paulette

31.12.2021 - 21 rue de Soufflenheim 98 ans

JANVIER 2022

KIECHER Jean-Paul

18.01.2022 - 21 rue de Soufflenheim 84 ans

AHMED-YAHIA née HUTTEL Jacqueline

25.01.2022 - 6 rue Jacques Gachot 84 ans

HEINRICH Daniel

30.01.2022 - 14 rue d'Alsace 71 ans

FÉVRIER 2022

WILHELM née GABEL Marie Cécile

01.02.2022 - 5 rue de l'Or 82 ans

URSCH née GABEL Madeleine

03.02.2022 - 21 rue de Soufflenheim 90 ans

GLESS Charles

06.02.2022 - 7 rue du Maréchal Foch 88 ans

SCHWOERER Serge

19.02.2022 - 6 rue des Canaris 66 ans

MARS 2022

MERKEL née DIEBOLD Marie Louise

13.03.2022 - 53 rue du Gal de Gaulle 91 ans

LEONHARDT Michel

15.03.2022 - 3 place du Maire A. Huck 60 ans

LINCK Jean

21.03.2022 - 7 rue du Muguet 78 ans

SCHUMACHER Henri

22.03.2022 - 61 rue du Rhin 93 ans

BERNHARD née DIEBOLD Gertrude

28.03.2022 - 3 rue de Schirrhein 86 ans

GRANDS ANNIVERSAIRES

DÉCEMBRE 2021

WICKERS née HEUSSNER Mathilde

17.12.2021 - 21 rue de Soufflenheim 98 ans

MULLER née SCHWOOB Alice

20.12.2021 - 21 rue de Soufflenheim 95 ans

KORMANN née MOSSER Marie Louise

20.12.2021 - 1 rue Beethoven 91 ans

SCHMID née NIGON

22.12.2021 - 21 rue de Soufflenheim 93 ans

GABEL Eugène

29.12.2021 - 28 rue du Limousin 80 ans

JANVIER 2022

MARZOLF née HUCK Marie

10.01.2022 - 41 rue du Gal de Gaulle 90 ans

SIGRIST François

11.01.2022 - 8 rue de Bischwiller 80 ans

WANDER née RENNER Jeanne

16.01.2022 - 9 rue J-Sébastien Bach 80 ans

OSTERTAG née SCHMITT Marie Florence

16.01.2022 - 8 rue des Pierres 90 ans

HEGUIRA Abdelmadjid

25.01.2022 - 27 rue de Schiffange 91 ans

FÉVRIER 2022

ROTH Marie

01.02.2022 - 40 rue des Saules 92 ans

CLAUSS née HENNINGER Jeanne

03.02.2022 - 4 rue de Bischwiller 91 ans

GROSS née OSTERTAG Yvonne

04.02.2022 - 11 rue des Roses 90 ans

WINTZ née KLINGLER Ernestine

04.02.2022 - 4 rue des Vosges 93 ans

BIEBER Joseph

10.02.2022 - 28 rue du Collège 80 ans

WEBER née DORIATH Hélène

12.02.2022 - 2 rue de la Libération 92 ans

GLESS née KIENTZ Marie Louise

14.02.2022 - 10 rue du Limousin 80 ans

ERNST née FAUVEL Marie Joséphine

20.02.2022 - 40 rue du Rhin 85 ans

TOPOROVA Roza

23.02.2022 - 8 rue des Roses 92 ans

MARS 2022

DOLL née KITTEL Alphonsine

03.03.2022 - 4 rue Victor Hugo 93 ans

JOST Joseph

06.03.2022 - 10 rue de l'Or 85 ans

SIMON André

15.03.2022 - 33 rue de Schirrhein 93 ans

HAMMER Alphonse

16.03.2022 - 1 rue du Muguet 80 ans

SUTTER Alexandre

18.03.2022 - 31 rue du Rhin 85 ans

SCHUBNEL Ernest

28.03.2022 - 16 rue des Vosges 80 ans

GLESS Charles

30.03.2022 - 8 rue du Luxembourg 80 ans

NOCES D'OR

DÉCEMBRE 2021

FURST Claude - MULLER Marie Anne

17.12.2021 - 22 rue de Lorraine

JANVIER 2022

ZILLIOX Bernard - BAUERNSTIDEL Monique

21.01.2021 - 15 rue du Limousin

NOCES DE DIAMANT

FÉVRIER 2022

URBAN Robert - PFOST Anne

02.02.2021 - 2 rue du Père Emile Gabel

SCHENCK André - CHEVRINAIS Viviane

03.02.2021 - 1 rue des Fougères

Hommage à Pierre Muller

Le 28 décembre, Pierre Muller s'est éteint à l'âge de 81 ans. Enseignant, d'abord à l'école primaire puis au collège de Drusenheim, il termina sa carrière principal adjoint. Très engagé au sein de la paroisse, aux côtés de son épouse Marguerite, il était membre de la Chorale Sainte-Cécile depuis plus de 50 ans et avait participé à la fondation de l'Association Saint-Matthieu. Il a également soutenu de nombreuses autres associations : la MJC, Zazakely Enfants de Madagascar ou encore les Amis des Jardins. Pierre Muller s'était aussi impliqué dans la vie municipale : de 1977 à 1995, soit durant trois mandats, il a occupé le poste d'adjoint au maire. Il a notamment été partie prenante du lancement de l'EHPAD Bel Automne en tant que vice-président du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). A son épouse, ses enfants et petits-enfants, sa famille et ses proches, la Ville adresse ses condoléances.





Joyeuses
Fêtes
de
Pâques !